

Décision

Générale

colonial

Décision n° 277-263-1918 Nomination.

n° 277-263-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 septembre 1918

Numéro JO
n° 263 du 30/09/1918

Date du numéro
30 septembre 1918

TEXTE INTÉGRAL

M. le lieutenant de réserve uinfanterie coloniale Mermet, est chargé du commandement de la brigade indigène en remplacement de M. le capilaine Grange, rentrant en France. Suivant ordre particulier du Chef de la Colonie en date du 25 septembre 1917, le lieutenant Mermet est nommé pour une période de six mois, président du Conseil de guerre de la Côte francaise es Somalis, en remplacement du capitaine rage, rapatrié. Le lieutenant Guyenot est nommé, pour la même période, juge près le meme Conseil, en remplaraent du lieutenant Mermet faisant les fonctions de président.